

Séance publique du 12 décembre 2006

Délibération n° 2006-3799

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Charbonnières les Bains

objet : **Méridien "est" - Voie nouvelle - Individualisation d'autorisation de programme pour les travaux**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction du développement territorial - Urbanisme territorial ouest

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 novembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Constituant l'extrémité sud de l'espace d'intérêt paysager du vallon de Serres, le secteur du Méridien à Charbonnières les Bains constitue le point de départ d'une vaste coulée verte qui englobe le vallon des Planches, du mont Pinot au bois de Serres. Situé en limite de Tassin la Demi Lune, en bordure de l'ex R N7, le site du Méridien "est" bénéficie d'une desserte directe par un giratoire et représente une surface totale de près de 1,8 hectare destinée à la réalisation de deux programmes distincts desservis par une voirie principale : un programme d'activités économiques artisanales sur près de 1,3 hectare, inscrit à la programmation pluriannuelle d'investissements 2002-2007 et un programme d'une vingtaine de logements sociaux sur environ 5 000 mètres carrés prévus par l'Immobilière Rhône Alpes (3F).

Le foncier d'assiette de l'opération

Les terrains d'assiette de la voie nouvelle ont été acquis par la commune de Charbonnières les Bains qui s'engage à les rétrocéder gratuitement à la Communauté urbaine dans le cadre d'une régularisation après travaux.

Le coût de réalisation de l'opération

L'opération a été estimée à 589 464,88 € HT, soit 705 000 € TTC (hors éclairage public et réseaux secs à la charge de la commune de Charbonnières les Bains).

Les travaux seront assurés par la direction de la voirie et pourraient démarrer en 2007. Les prestations font l'objet des 13 lots suivants et seront engagées en 2007 :

- lot n° 1 : terrassements, bordures	216 000 € TTC
- lot n° 2 : revêtements en matériaux bitumineux	111 000 € TTC
- lot n° 3 : maçonnerie	13 000 € TTC
- lot n° 4 : métallerie-serrurerie	37 000 € TTC
- lot n° 5 : signalisation horizontale	5 000 € TTC
- lot n° 6 : signalisation verticale	2 000 € TTC
- lot n° 7 : plantations	72 000 € TTC
- lot n° 8 : adduction pour l'eau potable	60 000 € TTC
- lot n° 9 : assainissement des eaux pluviales	45 000 € TTC
- lot n° 10 : assainissement des eaux usées	100 000 € TTC
- lot n° 11 : coordination sécurité et protection de la santé	9 500 € TTC
- lot n° 12 : plan de récolement	6 000 € TTC
- lot n° 13 : somme à valoir pour imprévus	28 500 € TTC

total

705 000 € TTC

Les prestations pourraient être réalisées sur les marchés annuels des directions de la voirie, de l'eau, de la direction des systèmes d'information et des télécommunications et de la communication.

Circuit décisionnel : ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle déplacements le 16 octobre 2006 et du Bureau le 20 novembre 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve la mise en œuvre des travaux de réalisation de la voie nouvelle du Méridien "est" à Charbonnières les Bains, pour un coût global prévisionnel de 705 000 € TTC.

2° - L'autorisation de programme individualisée le 12 juillet 2004 pour l'opération n° 944 - Charbonnières les Bains : ZI du Méridien "est", est complétée pour un montant de 705 000 € en dépenses, répartis comme suit :

- 500 000 € en dépenses sur le budget principal à prévoir en crédits de paiement en 2007,
- 60 000 € en dépenses sur le budget annexe de l'eau potable à prévoir en crédits de paiement en 2007,
- 145 000 € en dépenses sur le budget annexe de l'assainissement à prévoir en crédits de paiement en 2007.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,